

Championnats de Normandie de Cross
Dimanche 26 janvier 2025
Stade Georges Pillet – VALOGNES (50)

ENGAGEMENTS :

La liste complète des qualifiés à la suite des départementaux, est mise en ligne sur le site de la ligue à partir de **Mardi 14 janvier**.

Les clubs auront jusqu'au **Lundi 20 janvier 2025 à 23 h 59** pour confirmer la participation de leurs athlètes.

Pour le cross court : engagement directement sur le site de la ligue jusqu'au lundi 20 janvier, 23 h 59. Un athlète ne peut être inscrit à la fois en court et en long.

En conséquence, sur proposition de la CSO et décision du Comité Directeur de la Ligue, tout engagement au-delà de la date limite du Lundi 20 janvier 23 h 59 sera facturé aux clubs 10 €.

Dans tous les cas il est impératif que les clubs confirment la participation des athlètes. Par défaut les athlètes ne seront pas retenus lors de la constitution du fichier, n'auront donc pas de dossards et ne pourront participer.

Si vous savez que des athlètes ne seront pas présents, merci de les laisser en statut "Non confirmés" : cela évitera de préparer des dossards inutiles.

D'autre part, par décision de la CSO et du CD, tout dossard non retiré quelle que soit la catégorie, sera facturé aux clubs 10 €. Les clubs auront jusqu'au dimanche 9 février pour fournir un justificatif de l'absence d'un coureur.

Equipes : dans toutes les catégories, les clubs ayant une équipe classée lors des départementaux (et donc qualifiée pour les régionaux) avec seulement 4 (ou 5 athlètes), aura la possibilité d'ajouter 2 (ou 1) athlètes supplémentaires pour les régionaux. Les inscriptions de ces athlètes (gratuites) en plus doivent se faire auprès du DD Kerveillant (kerveillant.andre@neuf.fr) avant le lundi 20 janvier 23 h 59 dernier délai.

Remarque : Un master qui court les départementaux en Elite (et qui participe donc au classement de son club en Elite) et qui désire faire les régionaux en Masters doit obligatoirement faire une demande de Qualification exceptionnelle.

Retrait des dossards :

Retrait individuel sur présentation d'une **pièce d'identité avec photo** (CI, passeport, permis de conduire, carte scolaire, carte de bus,...). **Bien prévenir les athlètes.**

Afin de limiter le nombre de présents dans le local de distribution des dossards, cette distribution se fera à des horaires précis en fonction des catégories :

- Masters H de 8 h 30 à 10 h 00
- CF de 10 h 00 à 11 h 00
- CCF et CCH de 10 h 30 à 12 h 00

- MF et MG de 11 h 30 à 13 h 00
- BF et BG de 12 h 30 à 13 h 30
- CH et JF de 13 h 00 à 14 h 00
- JH de 13 h 30 à 14 h 15
- Elite F de 14 h 00 à 15 h 00
- Elite H de 14 h 30 à 16 h 00

Toutes infos supplémentaires (plan de situation, plan de parcours, horaires, parkings, etc.) sur le site du club **La Valognaise Athlétisme**.

JURY

Directeur de la Compétition : Jérôme Lebriseur (Pdt La Valognaise)

Responsable technique du parcours : Marc Feuardant

Directeur de réunion : DD Kerveillant

Juge arbitre général et arrivée : X. Couchot

Juges arbitres parcours :

Point C et D : D. Retout

Point E : JJ. Nouet

Point H : A. Bouilloux

Point I : D. Adast

Point L : P. Thimonier

Starters : M. Louvet – G. Vavasseur – G. Boutry

Arrivée : B. Maline – N. Giard – J.P. Edeline

Secrétariat : J.P. Simonou

Navettes – affichages – juges de parcours : La Valognaise A.

Responsable distribution des dossards : AM. Alliouz

Distribution des dossards : La Valognaise A. (4 à 6 personnes)

Animation : N. Picard – L. Ameline

CAD : B. Maline – M. Gibeaux

Protocole : J. Lebriseur – X. Couchot – D. Pignet

Qualifications aux 1/2 finales des Championnats de France :

Les demandes de qualifications exceptionnelles pour les 1/2 finales sont à déposer le jour des régionaux avant 17 h 30 auprès du Président de la CSO régionale, accompagnées du chèque de caution de 30€.

Quota de qualifiés aux 1/2 finales pour la Normandie :

	CF	JF	CCF	Elite F	CH	JH	CCH	Elite H	Masters H
Equipes	7	9	14	12	9	12	16	17	13
Individuels	53	52	44	63	53	52	40	42	49

Athlètes hors ligue :

Demande à faire auprès d'André KERVEILLANT : kerveillant.andre@neuf.fr avant le lundi 20 janvier 2025 à 23H59.

Droit d'engagement 15€ par athlète.

Championnat de Normandie de Cross-country

VALOGNES – 26 janvier 2025

	Horaire	Catégorie	Boucle départ	Petite boucle	Moyenne boucle	Grande boucle	Très Grande boucle	Arrivée	Distance
Distance des boucles			550m	850m	1150m	1550m	2350m	250m	
1	10 h 15	Masters H	1	1	1	1	2	1	9050 m
2	11 h 15	Cadettes F	1	1	2			1	4395 m
3	11 h 45	Cross court F	1	1	2			1	3950 m
4	12 h 10	Cross court H	1	1	2			1	3950 m
5	12 h 35	Minimes H	1	1	2			1	3950 m
6	13 h 05	Minimes F	1		1	1		1	3500 m
7	13 h 30	Benjamines F	1	1	1			1	2800 m
8	13 h 50	Benjamin s H	1	1	1			1	2800 m
9	14 h 10	Cadets H Juniors F	1	1		2		1	4750 m
10	14 h 40	Juniors H	1	2	1	2		1	6750 m
11	15 h 20	Elites F	1	2	1	1	1	1	7550 m
12	16 h 15	Elites H	1	1	1	1	2	1	9050 m

Boucle départ : ABCDEGH = 550 m

Petite Boucle : HIKLNBCDEGH = 850 m

Moyenne Boucle : HIKLMNBCDEFGH = 1150 m

Grande Boucle : HIJKLMNBCDEFGH = 1550 m

Très Grande Boucle : HIJKLMNBCOPDEFGH = 2350 m

Arrivée : HQ = 250 m

DEMANDE DE QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Pour les 1/2 finales de Cross

1/2 finales des Championnats de France de cross – 9 février à Combourg (35)

N° Licence	
NOM - Prénom	
Catégorie	
Club	
Course (court ou long en élite)	
Motif de la demande	

Le demandeur :

A déposer avant 17 h 30 le jour des régionaux (pour les 1/2 finales), demande accompagnée d'un chèque de caution de 30 € (**1 chèque par demande à l'ordre de la LBA pour les 1/2 finales**), caution remboursée pour les CJESM si l'athlète se qualifie aux championnats de France.

